

Regards croisés sur le parrainage de proximité

Pour en savoir plus, nous vous convions à une table ronde avec
projection de mini-films et témoignages,
avec la participation de :

- ✦ La Caisse d'Allocations Familiales de la Charente
- ✦ Le Conseil Général de la Charente
- ✦ La Mutualité Sociale Agricole de la Charente
- ✦ Le Comité de Parrainage 17

Le jeudi 13 juin 2013 à 17h30
à l'UDAF de la Charente

73 impasse Joseph Niepce - CS 92417 - 16024 ANGOULEME CEDEX



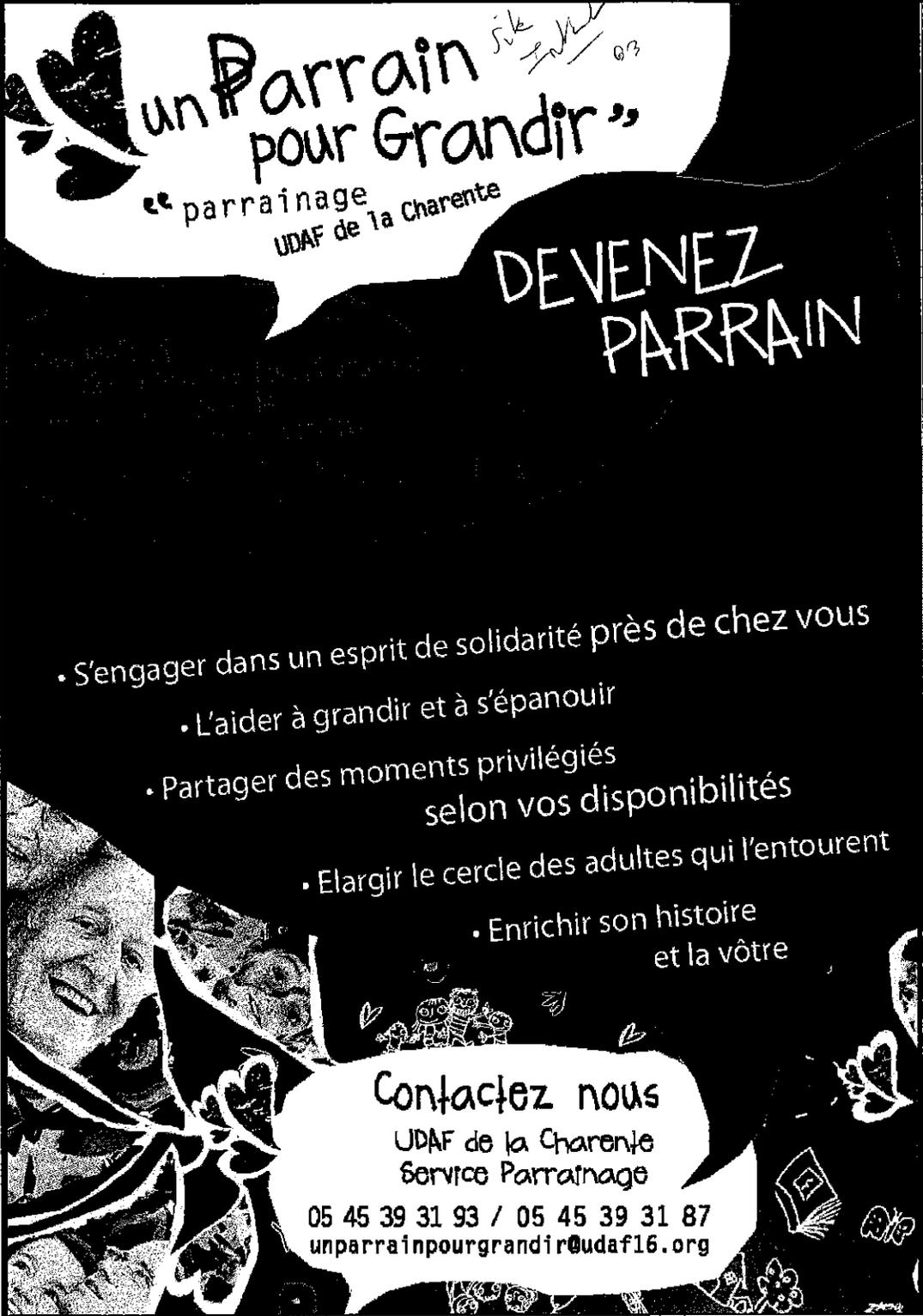
inscription auprès de Vanessa GENAIS, animatrice du parrainage de proximité

☎ 05 45 39 31 87

✉ vanessa.genais@udaf16.org

✉ unparrainpourgrandir@udaf16.org





un Parrain
pour Grandir”
parrainage
UDAF de la Charente

DEVENEZ
PARRAIN

- S'engager dans un esprit de solidarité près de chez vous
- L'aider à grandir et à s'épanouir
- Partager des moments privilégiés selon vos disponibilités
- Elargir le cercle des adultes qui l'entourent
- Enrichir son histoire et la vôtre

Contactez nous
UDAF de la Charente
Service Parrainage
05 45 39 31 93 / 05 45 39 31 87
unparrainpourgrandir@udaf16.org

Qu'est-ce que le parrainage de proximité ?

Du côté du parrain

- Le parrainage de proximité est avant tout la construction d'une relation affective privilégiée entre un enfant et un adulte ou une famille.
- Il se met en place dans l'intérêt de l'enfant et à la demande des parents ou autres titulaires de l'autorité parentale. L'avis de l'enfant est sollicité.
- C'est un temps partagé entre l'enfant et le parrain, qui repose sur des valeurs d'échange, de réciprocité et sur la confiance. Il est fondé sur un engagement volontaire et bénévole.

Du côté de la famille et de l'enfant

- Le parrainage de proximité s'adresse aussi bien à des enfants vivants dans leur famille, qu'à ceux qui parfois n'ont pas de lien régulier avec elle quel qu'en soit la cause : éloignement, hospitalisation, difficultés familiales ...
- Toute famille confrontée à un événement inattendu, à un moment de fragilité ou d'isolement ... peut y recourir.
- Tout parent peut souhaiter mettre en place cette relation en plus pour son enfant, afin d'être soutenu dans ses engagements parentaux. Choisi d'un commun accord, il respecte la place et le rôle de chacun.
- Il constitue enfin, pour les enfants, une chance supplémentaire pour mieux s'épanouir et grandir.